



**Ligue de soccer d'Hiver
2011-2012
5e édition**



**Club Soccer
Lanaudière Centre
(CSLC)**

**Pour des informations supplémentaires,
vous pouvez communiquer avec le
Club Soccer Lanaudière Centre
450-581-3604
info@soccerclsc.com**

Formulaire d'inscription

Ligue de soccer d'hiver 2011-2012

Le Club Soccer Lanaudière Centre est heureux de vous offrir la 5e édition de la ligue de soccer d'hiver, chez nous à Repentigny. Cette ligue s'adresse aux joueurs et joueuses qui ont évolués pour le CSLC en 2011 dans les catégories U-7 (2004) à U-13 (1998).

La saison s'étalera sur la période de novembre 2011 à mars 2012 sur la surface intérieure du Centre Récréatif de Repentigny. Chaque équipe sera sous la supervision d'un entraîneur.

Le coût d'inscription est de **160,00 \$**

Ce montant comprend:

- 21 semaines d'activités (matches hors-concours, matches et séries).
- Soccer 7 contre 7.
- Arbitrage dispensé par des arbitres fédérés.
- Chandail fourni par le CSLC.
- Statistiques et classement à chaque semaine (PTS ligue).
- Un trophée pour le champion saison hiver.
- Médailles "Or ou Argent" aux finalistes des séries.

Les joueurs résidant à Repentigny et n'ayant pas de passeport 2011 auront des frais supplémentaires d'émission de passeport d'hiver de 35\$.

Dates pour remettre votre inscription:

jeudi 8 septembre de 18h30 à 21h00
mercredi 14 septembre de 18h30 à 21h00

Endroit:

Centre Récréatif de Repentigny
situé au 740 Pontbriand, Repentigny

FORMULAIRE D'INSCRIPTION LIGUE HIVER (À remettre avec votre paiement)			
NOM DU JOUEUR:			
Date de naissance:		Année	Mois
Sexe: F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Type d'inscription Joueur <input type="checkbox"/> Gardien <input type="checkbox"/>	
Adresse:			
Code postal:		Téléphone: _____	
Courriel:			
Nom de l'équipe en 2011:			
Paiement par chèque ou mandat bancaire seulement			
Signature d'un parent:			
RÉSERVÉ À L'USAGE DU CSLC			
Évaluation:	# Billet	# Reçu	

Notes Importantes:

Étant donné le nombre limité de places disponibles dans chaque catégorie ou groupe, il est possible que nous devions placer sur une liste d'attente les demandes d'inscriptions.

Pour tout joueur provenant d'un autre club, ils seront mis sur la liste d'attente, car les joueurs du CSLC ont priorité.

Aucun joueur évoluant ou sélectionné dans le AA ne sera accepté dans la Ligue. Le CSLC remboursera tous les joueurs de la classe AA.

Un rappel pour les joueurs qui seront sélectionné au courant de l'automne et de l'hiver sur un équipe A : les coûts relatifs à ces équipes sont indépendants des frais de la ligue d'hiver.

Si le nombre inscription est suffisant le CSLC fera une ou des divisions entièrement féminines.

Votre chèque doit être libellé au nom du
(C.S.L.C.) Club Soccer Lanaudière Centre

DATE LIMITE DE REMBOURSEMENT: 30 SEPTEMBRE 2011